



**HAL**  
open science

# La qualité de vie en ville. L'objectivation politique de la qualité de vie comme moyen de réaliser le projet métropolitain

Laurent Viala

## ► To cite this version:

Laurent Viala. La qualité de vie en ville. L'objectivation politique de la qualité de vie comme moyen de réaliser le projet métropolitain. *Revue de l'Economie Méridionale*, 2003, 1-2 (201-202), pp.213-218. <halshs-02589775>

**HAL Id: halshs-02589775**

**<https://shs.hal.science/halshs-02589775v1>**

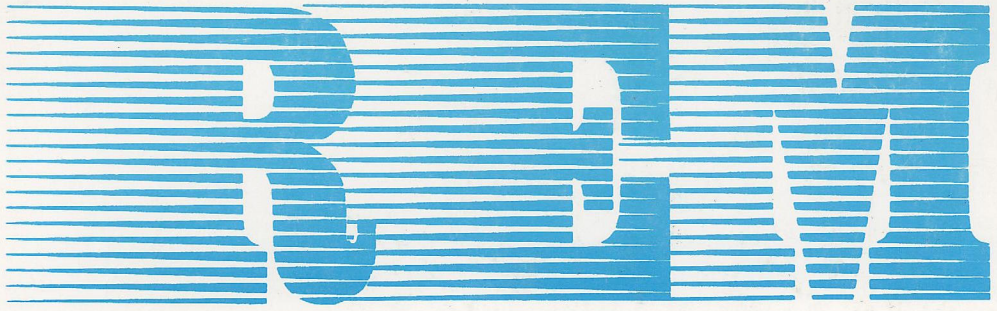
Submitted on 14 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

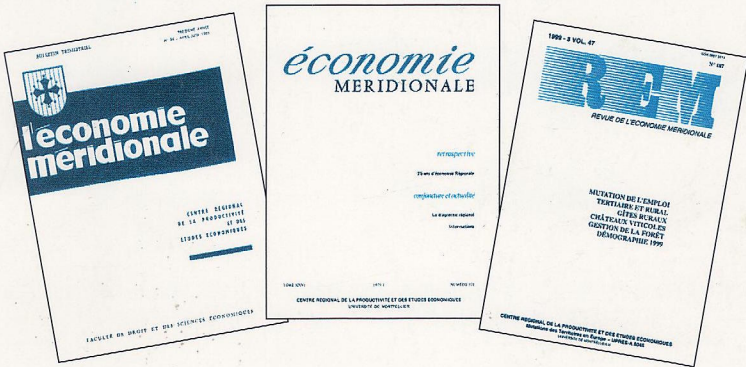


REVUE DE L'ÉCONOMIE MÉRIDIONALE

N° 201-202

La qualité de vie

# 50<sup>e</sup> anniversaire



CRPEE

CENTRE RÉGIONAL DE LA PRODUCTIVITÉ ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER III

## SOMMAIRE

	Pages
<b>AVANT-PROPOS</b>	3
<b>PREMIÈRE PARTIE — « PERSPECTIVES »</b>	5
Anne RIVIÈRE-HONEGGER, Qualité de vie et environnement	7
André NOY, Les nouvelles expressions spatiales de sens	17
Jacques SILBER, Quelles questions pour un programme de recherche sur la mesure de la qualité de la vie ?	29
Josiane VÉRO, À la recherche d'un concept de pauvreté : les théories économiques de la justice en héritage	35
Alex MUCCHIELLI, Fondements d'une grille d'évaluation de la qualité de vie à travers les usages des outils technologiques	47
Stéphane MUSSARD, Françoise SEYTE, Michel TERRAZA, Qualité de vie et décomposition de l'indicateur de Gini	59
Lala RAZAFIMAHEFA, Conceptualisation de la qualité de vie : l'Hérault comme département-pilote	67
Isabelle BERRY, La qualité de vie : une notion ambiguë ?	77
Claire NOY, La qualité de vie, du statut de concept à celui de construit	83
Jacques ROUZIER, L'héliotropisme, premier facteur de restructuration des territoires	93
José-Dominique FORNAIRON, Mobilité et qualité de vie : le cas des étudiants de l'Université de Montpellier I	101
Florent VENAYRE, L'impact de la mondialisation des échanges sur la qualité de vie	109
<b>DEUXIÈME PARTIE — « APPROCHES »</b>	121
Samuel DEPRAZ, Nature et qualité de vie. Un héritage idéologique commun	123
Sylvain VENAYRE, La qualité de vie ou le refus de l'aventure ? Une brève histoire du destin XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles	129
Régis KEERLE, La qualité de vie : propositions pour une analyse géographique	135
Alain BERGER, L'attrait du vide, une recherche de qualité de vie ?	141
Pascal CHEVALIER, Qualité de vie et logique économique dans les espaces de faible densité	149

Laurent Sébastien FOURNIER, Qualité de vie, art de vivre et tourisme de qualité en Provence	155
Jean-Claude RAYNAL, Valeurs et représentations de la qualité de vie : la chasse au sanglier en battue dans le sud de la France	161
Michel LAGET, De l'utilité de la prospective socio-économique sur le travail pour fonder le concept de qualité de vie	169
Patricia JULLIA, Qualité de vie et médias numériques. Mythes et réalités d'Internet	177
Benoît PETIT, Quelle qualité de vie ? Entre style, niveaux et modes de vie ?	183
Nicolas BONNET, Les téléactivités dans le développement régional.	193
P. RAYSSE, R. PRY, La qualité de vie : place du concept dans le champ médico-psychologique	199

**TROISIÈME PARTIE — « MISES EN ŒUVRE »** 210

Laurent VIALA, La qualité de vie en ville. L'objectivation politique de la qualité de vie comme moyen de réalisation du projet métropolitain	213
Stéphane GHIOTTI, Qualité de vie, développement territorial et environnement. Repenser l'espace et le temps dans les processus de gestion des milieux aquatiques	219
Daniel PUECH, La qualité de vie liée à l'environnement naturel. Du vécu individuel au construit collectif	227
Estelle REGOURD, Réponses associatives à demande socio-spatiale émergente : les structures 1901 face à la recherche de qualité de vie	237
Anne CADORET, Qualité de l'environnement et qualité de vie	245
Lucette LAURENS, Le local, un gage de qualité de vie ?	253
Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE, En quête de qualité de vie : les Américains redécouvrent les bienfaits de l' ancestrale centralité villageoise	257
Frédéric SAINT-CRICQ, Home, Sweet Home. Discussion sur la qualité de vie en architecture	263
Fabienne WATEAU, « Ceux qui avaient le plus ont le moins et ceux qui avaient le moins ont le plus ». Barrage et qualité de vie au Portugal	269
Daniel KOLACINSKY, La qualité de vie : un indicateur économique des droits de l'homme	277
Élodie BRAHIC, Les conceptions de la justice internationale dans le cadre des négociations climatiques : quel impact sur la qualité de vie des individus ?	285

**LA QUALITE DE LA VIE EN VILLE.**  
**L'objectivation politique de la qualité de vie**  
**comme moyen de réalisation du projet métropolitain**

**par**

**Laurent VIALA \***

Cette contribution questionne la notion de « qualité de vie » (ou « qualité de la vie ») et se donne pour objectif principal de préciser son champ théorique en faisant intervenir la référence à la thématique urbaine.

La convocation de quelques problématiques contemporaines interrogeant l'essence de la ville à la lumière de sa possible existence, introduit cette notion au cœur d'une réflexion sur le degré de liberté de l'habitant face à la détermination des formes de l'établissement humain et des conditions équitables de son organisation.

Cette contribution postule le caractère indissociable de ces deux orientations — la « qualité de vie » et la question urbaine — malgré l'antagonisme latent qui pèse sur leur relation.

Le sens du terme « urbanité » et les illusions qu'il véhicule disent bien le dilemme attaché à ce rapprochement : l'urbanité, si elle n'est pas strictement synonyme de « qualité de vie », tend pourtant à exprimer l'idéalité de la vie en ville tant du point de vue de la sociabilité qui s'y exprime que notamment des lieux qui la conditionnent.

---

\* Docteur de l'Université Montpellier III, Groupe de Recherche en Géographie Aménagement et Urbanisme. Membre associé de l'UMR 5045 « Mutations des Territoires en Europe ».

Cette contribution ne méconnaît pas les enjeux actuels identifiés à partir de ces orientations et résumés depuis quelques années par la référence à la durabilité.

Dans l'histoire de l'évolution de la ville, la métropolisation est le dernier état observé depuis la fin des années 1980. Ce phénomène s'exprime à différents niveaux de la hiérarchie urbaine. Son expression n'est pas seulement spatiale ; elle est aussi territoriale et à ce titre connaît des prolongements sociétaux. En matière de durabilité et de qualité de vie, sub-urbanisation et péri-urbanisation — les deux phases précédant la métropolisation — n'ont pas réellement convaincu. Les productions de l'une vieillissent mal et le leitmotiv de l'autre est peu économe de l'espace disponible. La métropolisation parle de la construction de la métropole mais aussi de l'aire, voire de la région, qui s'organisent dans son environnement immédiat ou plus lointain selon les cas. Dans quelles mesures cette montée en puissance de la ville — qui présente de nombreux aspects positifs — est-elle garante d'une mise en formes (urbaine, sociale, politique) offrant durablement une qualité de vie à ses habitants ?

Cette contribution affirme aussi la nécessité de centrer la réflexion sur les situations les plus problématiques, c'est-à-dire les situations pour lesquelles la « qualité de vie » n'est pas assurée, même si, parfois, les apparences peuvent tromper ou être trompées par les approches normatives quelque peu suffisantes. Basées sur la mesure du niveau de représentation d'indicateurs de la qualité de vie en un lieu, ces approches établissent des normes globales permettant certes de faire état de la situation en ce lieu, mais leur efficacité reste à interroger du seul fait que le résultat obtenu ne peut correspondre à l'agrégation des appréciations individuelles.

En conséquence, cette contribution n'entend pas asseoir le statut notionnel de la « qualité de vie » en recherchant ou en déterminant les critères objectifs susceptibles de parfaire sa définition. Ne préjugant pas, malgré tout, de l'utilité opérationnelle d'une telle approche (évaluer la qualité de vie), son ambition se situe ailleurs.

En effet, la notion de « qualité de vie » ne prendra force conceptuelle qu'à compter du moment où il lui sera possible de nourrir la connaissance acquise sur des enjeux de société bien plus généraux, mais essentiels. Ainsi, la réflexion proposée prend la notion de « qualité de vie » à *bras-le-corps*, dit dans quelle mesure il est envisageable de la hisser au rang de concept, et rend compte du processus de compréhension engagé à cette occasion.

Concrètement, il s'agit de se saisir de la notion, de révéler le sens profond qui la motive en dépassant les critères qui la définissent (quelle est son utilité sociale et politique ?), de chercher dans la réalité des situations donnant corps à ce sens, et de montrer la concordance/distorsion existant entre la réalité concrète de la vie quotidienne et la réalité formulée par cette notion et imposée aux habitants.

L'engagement de cette réflexion est à rapprocher de la recherche récemment réalisée, intéressant à la fois le statut théorique de l'espace public urbain <sup>1</sup> et sa capacité à accompagner le chercheur dans son désir de comprendre un peu mieux ce qu'est la ville aujourd'hui et précisément ce que cache le phénomène métropolitain.

L'objet de cette recherche était, entre autres, de révéler le rôle et la place de l'espace public urbain dans la construction spatiale et territoriale de la métropole régionale française. Le travail théorique accompli aboutit à la construction d'un concept unitaire désignant l'espace public urbain comme totalité. L'espace public urbain exprime, en une multitude de lieux faisant exister la métropole, ce que la ville est ou ce que l'on veut qu'elle soit. Du point de vue épistémologique, les conclusions ont insisté sur la dimension politique de l'expérience géographique appliquée aux représentations de la ville.

Le rapprochement entre la réflexion envisagée autour de la notion de « qualité de vie » et la recherche évoquée fait valoir plusieurs points de contact. Parmi ceux-ci, trois autorisent une entrée en matière progressive permettant ainsi de revenir en profondeur sur les présupposés et les attendus de la recherche annoncée.

Il est d'abord possible d'en rester au sens commun et de parler de l'espace public urbain selon l'acception la plus courue, c'est-à-dire celle qui désigne les espaces publics urbains. Dans ce cas, ces lieux publics qui accueillent la vie collective, ou plutôt leur appréciation, constituent un critère parmi d'autres aidant à définir la qualité de la vie en ville. Afin d'apprécier au mieux leur contribution à ce qui fait la qualité de la vie dans un quartier ou une ville, il faut notamment observer l'aménagement de ces lieux, leur fréquentation, mais aussi les pratiques qu'ils abritent ou suscitent et qui peuvent parfois conduire à des réaménagements improvisés voire à des conflits relatifs à la conception même des lieux. Recueillir l'expérience des habitants directement concernés par ces lieux publics paraît indispensable. Ceci étant dit, et malgré cette dernière précaution, une telle façon de procéder reste une œuvre normative qui, bien que se révélant utile pour l'identification de situations à explorer, ne fait guère progresser la notion. Il reste toutefois essentiel de travailler à l'identification d'un type idéal exprimant davantage la représentation que l'on se fait de l'espace public urbain — et partant de la qualité de vie de ce seul point de vue — qu'une réalité sociale et urbaine ancrée dans l'espace de la ville et portée par les pratiques.

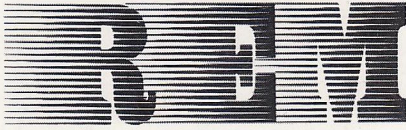
Le recours à l'outillage théorique élaboré à partir du concept d'espace public urbain afin de mieux comprendre le phénomène métropolitain, permet ensuite d'aborder la question de la construction métropolitaine par le seul aspect de la « qualité de vie ». L'espace public urbain, tel que conçu dans la recherche prise en référence, parle de la ville ou plutôt de la représentation que s'en fait le pouvoir. Cette représentation transparait dans

---

1. Laurent Viala, *Le géographe et l'espace public urbain. Situations, contextes, enjeux dans les aires métropolitaines françaises*, thèse de géographie, 2001.

l'action menée et demande à être incarnée dans le patrimoine, la nature, l'architecture, l'urbanisme, la culture, l'économie, le sport, les loisirs, l'esthétique urbaine et les autres objets capables de témoigner en un même lieu du local et du global (particulier/universel). Cette représentation s'impose finalement à tous et, une fois l'adhésion générale acquise, anime les processus identitaires et territoriaux dont on connaît les finalités (maintien d'un ordre social et dans une certaine mesure de l'ordre public). C'est précisément ici que la notion de « qualité de vie » acquiert sa force conceptuelle en rendant compte de la réalité métropolitaine et de l'ordre qu'elle requiert pour exister. Peut-on soutenir que l'expression de la qualité de vie dans la métropole — sous toutes ses formes — sert l'idéologie métropolitaine à laquelle la recherche menée sur l'espace public urbain conclut ? Ainsi, il n'est pas tant question de savoir s'il est possible d'évaluer la qualité de vie dans la métropole et par quels moyens on y parvient, que de considérer les réalisations concrètes relatives à l'expression de la qualité de vie métropolitaine comme autant de discours de ralliement à l'épopée métropolitaine qui est toujours présentée comme vérité indépassable. Autrement dit, toutes les manifestations témoignant de la qualité de la vie dans la métropole expriment-elles toujours cette qualité de vie ou faut-il imaginer qu'elles peuvent aussi (en partie ou totalement) simplement servir d'argument à l'appui de la construction métropolitaine et ne pas avoir pour finalité première d'améliorer la qualité de la vie ? Il faut alors montrer les processus qui soutiennent une telle mystification ?

Enfin, après avoir appréhendé la réalité première de la qualité de vie en relation avec les lieux publics, après avoir montré l'importance de ou des idéaux types à l'œuvre (qu'est-ce qu'un espace public urbain témoignant de la qualité de la vie ?), après avoir engagé l'entreprise conceptuelle permettant de questionner la réalité métropolitaine, il reste à montrer en quoi la normativité scientifique, qui prévaut sur cette question, soutient — à dessein ou pas — l'objectivation politique de la « qualité de vie » dont on avance qu'elle sert l'idéologie métropolitaine évoquée. L'objectivation politique de la « qualité de vie » correspond à l'opération consistant à affirmer et à rendre indiscutable la qualité de vie dans la métropole. Les approches normatives, même les plus ouvertes aux démarches qualitatives à destination des habitants, fournissent des résultats obtenus sérieusement, pour autant peut-on considérer qu'ils disent ce qu'il y a d'essentiel dans cette question à savoir le degré d'implication des habitants dans la détermination de leur environnement de vie tant du point de vue de l'espace public urbain que de l'habitat pour ne retenir que les questions les plus importantes ? Sommes-nous condamnés à vivre par procuration ? Ce questionnement devient fondamental lorsque l'on rappelle que la détermination du référentiel territorial et la construction des identités peuvent être hautement concernées par ces jeux politiques et idéologiques s'imposant aussi autoritairement qu'insensiblement.



REVUE DE L'ÉCONOMIE MÉRIDIIONALE

## SOMMAIRE — Vol. 51 — 1-2/2003 — n° 201-202

50 ans ! Un demi-siècle...

Dix ans avant la création de la DATAR, Jules Milhau \* avait compris que le succès du défi de l'aménagement du territoire était conditionné par une recherche-action en économie spatiale. Ce besoin vital, pour la France et pour les forces agissantes d'une région qui n'existait pas encore administrativement, il l'a inscrit dans le CRPEE, le Centre Régional de la Productivité et des Études Économiques. Ce sigle est porteur de tout le message et de toutes les missions assignées.

Cinquante ans qui ont assuré l'ancrage territorial d'une recherche reconnue par le CNRS, le transfert de connaissances via la *REM (Revue de l'Économie Méridionale)*, l'animation d'un réseau d'acteurs professionnels du développement, au travers des réunions trimestrielles de conjoncture, l'action productiviste, enfin, par l'impulsion d'innovations concrètes (récifs artificiels, aquaculture, viticulture, ...).

Après Jules Milhau, d'autres ont continué d'animer le Centre : Robert Badouin, Alain Berger, José-Dominique Fornairon. Tous ont actualisé la mission en restant fidèles à l'esprit fondateur que l'on peut traduire par la volition de « **promouvoir une économie humaniste enrichie des disciplines connexes sans exclusive et avec un impératif de réalisme** ».

Sans fausse modestie, on peut dire que le succès « des Suds », auquel nous assistons aujourd'hui, doit beaucoup au travail de fond et à l'essaimage intellectuel du CRPEE.

Le numéro cinquantenaire de la REM fouille, dans cette perspective, le concept de « qualité de vie » qui représente à la fois une réalité vécue par tous les migrants qui investissent cette région, mais aussi une interrogation scientifique et politique, si l'on envisage de la traduire dans l'action. Le chantier d'amélioration du bien-être des habitants de cet espace méridional reste notre recherche prioritaire et notre action citoyenne première.

André NOY  
Président du CRPEE

*\* Jules Milhau, Professeur de collège en mathématiques, devenu professeur d'université en économie, parmi les tout premiers économètres français, a enseigné l'économie rurale à l'École Nationale d'Agronomie et à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Montpellier. Il a été par ailleurs membre du Conseil économique et social, président des Mutualités agricoles, président de la Commission de Développement économique de la région Languedoc-Roussillon.*